

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

02

INFRASTRUCTURE

04

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

EDUCATION

06

ADMINISTRATION

11

ECONOMIE

02

RURAL

04

GOVERNANCE PUBLIQUE

08

ENERGIE

01

N° 2612

1 Aout 2022

1 August 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	002/D/C-MAYO HOURNA/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°002/ C- MAYO HOURNA /SG/ST/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-MAYO HOURNA /SG/ST/CIPM/2022 DU 03 JUILLET 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) RADIER DE (80X4, 5) SUR 80 ML SUR LE TRONÇON SABONGARI-DJAMTARI- DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

2

Reference	027/AONO/HGD/CIPM/2022 du 01 Août 2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°027/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 01 AOÛT 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TOILETTES ET DES CHAMBRES D'HOSPITALISATION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-08-2022

3

Reference	ADDITIF N°03 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°03 PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, ET TOUTES AUTRES ÉVENTUELLES ERREURS DANS LE N° 07/ AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBANGA-ENDIGUILI I (07 KM) AVEC POSE DE BUSES DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

4

Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°001 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF DE L'ACDC N°003/ACDC/SAE/CIPM/CAWAE/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINES STRUCTURES SANITAIRES DE LA COMMUNE D'AWAE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. ADDITIF RECTIFICATIF N°001
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

5

Reference	ADDITIF N°1 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°1 A/S RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/ARSEL/SIGAMP/2022 DU 18JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES 4X4 STATION WAGON À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°001 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF DE L'AAO N°006/SAE/CIPM/CAWAE/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MEYO-NGUEM-SORTIE MBE-BRETELLES NKOLATO-TOM DANS LA COMMUNE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.ADDITIF RECTIFICATIF N°001
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

7

Reference	0000059 /DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 0000059 /DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ONGANDI DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

8

Reference	N° 001/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 09 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022. POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	N°001/A/RC/R-S/D-O/CUK/SMA/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001/A/RC/R-S/D-O/CUK/SMA/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 BIS/AONOPU/CUK/SG/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DE TROIS VEHICULES PICK-UP DE LUXE 4X4 DOUBLE CABINE FULL OPTION A LACOMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

10

Reference	N° 004/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 004/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 09 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE CONSECUTIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022 POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

11

Reference	N° 011/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 011/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 11 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE CONSECUTIVE A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES COMPLETES EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET D'AUTRES ESPACES DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot) A MBANKOMO.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	00079/D/PR/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 22-00079/D/PR/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 DU 15 JUIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT « D » DES SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

13

Reference	00078/D/PR/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 22-00078/D/PR/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 DU 15 JUIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE DANS LES SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

14

Reference	N° 005/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 005/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE CONSECUTIVE A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

15

Reference	N°005/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 11 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022. POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES COMPLETES EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET D'AUTRES ESPACES DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot) A MBANKOMO.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

16

Reference	N° 005/C/C.SAA/SG DU 29/07/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005/C/C.SAA/SG DU 29/07/2022PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA/CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE DOUZE (12) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE SAA, COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE SAAFINANCEMENT : BIP MINDEVEL 2022.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

17

Reference	N° 004/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022.POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU CENTRE DE LA CAF A MBANKOMO.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	N°005/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 11 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022. POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES COMPLETES EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET D'AUTRES ESPACES DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot) A MBANKOMO.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

19

Reference	15/D/CR/LT/SG DU 21 JUILLET 2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°15/D/CR/LT/SG DU 21 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CR-LT/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE « BLOC MANDELA » AU LYCEE BILINGUE DE BOJONGO, ARRONDISSEMENT DE DOUALA4, DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI-REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

20

Reference	N° 009/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 009/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 27 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE CONSECUTIVE A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU CENTRE DE LA CAF A MBANKOMO.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

21

Reference	N° 006/DM/C.SAA/SG Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 006/DM/C.SAA/SG DU 25/07/2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINMAP/MINEPIA/C.SAA/CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ABATTOIR, DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

22

Reference	00077/D/PR/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 22-00077/D/PR/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 DU 5 JUIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

23

Reference	0000060 /DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 0000060 /DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 PORTANTATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDERELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AONO/C.SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE SOA-AKAK I (4,5 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	00076/D/PR/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 22-00076/D/PR/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022/DU 15 JUIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES MOBILIERS DE BUREAUX DANS LES SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

25

Reference	010/AONO/PU/CIUK/SG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	N°010/AONO/PU/CIUK/SG/CIPM/2022 DU29 JUILLET 2022 POUR L'EXECUTION TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE : BONGADOUE-ENTREE BASE-RAZEL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1ER, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	30-08-2022

26

Reference	000005/C/PADI-DJA/SAFC/AMO/2020 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000005/C/PADI-DJA/SAFC/AMO/2020 DU 29 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 001228/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK-ZOULABOT II (LOT 01) ET MEYOMESSI (OLOUNOU)-OVENG (LOT 02), DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJA DANS LES REGIONS DE L'EST ET DU SUD.FINANCEMENT : BIP CHAPITRE 94 DU MINEPAT, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

27

Reference	010/AONO/SIC/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) D'UN BUS DE TRENTE PLACES POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	11-08-2022

28

Reference	0000009/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0000009/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ONGANDI, DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

29

Reference	N° 006/C/C.SAA/SG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/C/C.SAA/SG DU 25/07/2022PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINMAP/MINEPIA/C.SAA/CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ABATTOIR, DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE SAAFINANCEMENT : BIP MINEPIA 2022.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference	009/AONO/SIC/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) D'UN BUS DE TRENTE PLACES POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-08-2022

31

Reference	0000011/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0000011/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/ AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0124 : YAOUNDE-SOA (12,00 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

32

Reference	19/C/CR/LT/SG DU 25 JUILLET 2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°19/C/CR/LT/SG DU 25 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CIPM/CR/LT DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE « BLOC MANDELA » AU LYCEE BILINGUE DE BOJONGO, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4, DEPARTEMENT DU WOURI-REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

33

Reference	20/C/CR/LT/SG DU 25 JUILLET 2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°20/C/CR/LT/SG DU 25 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CIPM/CR/LT DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, TRONCONS DE ROUTE DIBOMBARI-CES DE BONAMATEKE-YASSEM Y COMPRIS BRETELLE (LONGUEUR 4.5KM), DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO-REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

34

Reference	N° 003/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022. POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference	0000010 /C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0000010 /C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE SOA-AKAK I (4,5 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

36

Reference	N° 001/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 09 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022. POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

37

Reference	000005/C/PADI-Dja/SAFC/AMO/2020 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000005/C/PADI-DJA/SAFC/AMO/2020 DU 29 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 001228/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK-ZOULABOT II (LOT 01) ET MEYOMESSI (OLOUNOU)-OVENG (LOT 02), DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJA DANS LES REGIONS DE L'EST ET DU SUD.FINANCEMENT : BIP CHAPITRE 94 DU MINEPAT, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

38

Reference	N° 003/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022. POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

39

Reference	18/C/CR/LT/SG DU 25 JUILLET 2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°18/C/CR/LT/SG DU 25 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CIPM/CR/LT DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE BILINGUE DE MANEGWASSA, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO-REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	000006/D/PADI-Dja/SAFC/AMO/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000006/D/PADI-DJA/SAFC/AMO/2020 DU 28 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N° 001228/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK-ZOULABOT II (LOT 01) ET MEYOMESSI (OLOUNOU)-OVENG (LOT 02), DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJA DANS LES RÉGIONS DE L'EST ET DU SUD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

41	Reference	14/D/CR/LT/SG DU 21 JUILLET 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°14/D/CR/LT/SG DU 21 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CR-LT/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE BILINGUE DE MANEGWASSA DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO-REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

42	Reference	0000061 /DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 0000061 /DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/ AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0124 : YAOUNDE-SOA (12,00 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

43	Reference	N° 004/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022.POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU CENTRE DE LA CAF A MBANKOMO.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

44	Reference	N° 005/DM/C.SAA/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 005/DM/C.SAA/SG DU 29/07/2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA/CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE DOUZE (12) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE SAA, COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

45	Reference	003/D/C-MAYO HOURNA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MAYO LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE PATRA-TAWE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	001/D/C-MAYO HOURNA/SG/ST/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°01/D/ C- MAYO HOURNA /SG/ST/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-MAYO HOURNA /SG/ST/CIPM/2022 DU 03 JUILLET 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TYPE II A GUIBDJOL DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

47	Reference	16/D/CR/LT/SG DU 21 JUILLET 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°16/D/CR/LT/SG DU 21 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CR-LT/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, TRONCONS DE ROUTE DIBOMBARI-CES DE BONAMATEKE-YASSEM Y COMPRIS BRETELLE (LONGUEUR 4.5KM), DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO-REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

48	Reference	07/AONO/C- TCHATIBALI /SG/CIPM-TR/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NNATIONAL OUVERT N°07/AONO/C- TCHATIBALI /SG/CIPM-TR/2022 DU 28/07/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES: TRONÇON1: AXE YOUAYE-MBOGUE-EP BINDIRIEL (3,5 KM); TRONÇON2: AXE LYCEE DE TCHATIBALI-TROKE; TRONÇON3: AXE LYCEE DE TCHATIBALI-BINDIRIEL (AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT), DANS LA COMMUNE DE TCHATIBALI, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (BIP) MINTP-EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	25-08-2022

49	Reference	005BIS/AONO/C-GRA II/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05 BIS /AONO/CAGII /SG/ST/CIPM /2022 DU 25/07/ 2022 RELANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION AVEC CONSTRUCTION DES DALOT, DES VOIRIES AU QUARTIER MAROUARE (LOT 1) ET DES TRONÇONS: CARREFOUR 8 -ECOLE TECHNIQUE D'AGRICULTURE (LOT 2), HOTEL PLAZZA - PETIT PARIS (LOT 3), SABONGARI OURO LAWAN- ONTHOUGA (LOT 04), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUE. REGION DU NORD
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	23-08-2022

50	Reference	009/AONO/DEMBO/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/C-DEMBO/CIPM/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE PAR LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENTDE'IA BÉNOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-08-2022

COMMUNE DE BARNDAKE

DECISION N°002/ C- MAYO HOURNA /SG/ST/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-MAYO HOURNA /SG/ST/CIPM/2022 DU 03 JUILLET 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) RADIER DE (80X4, 5) SUR 80 ML SUR LE TRONÇON SABONGARI-DJAMTARI- DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

N°	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT	DELAI
01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) RADIER DE (80x4, 5) sur 80 ML SUR LE TRONÇON SABONGARL DJAMTARI- DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD	ETS MOUKTAR OUMAROU BP ; 442 GAROUA Tel: 690 23 50 39	(34 998 623) Trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-trois FCFA	TROIS (03) Mois

MAYO-HOURNA le 22 Juillet 2022

Le MAIRE

MOHAMADOU ABOUBAKAR

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°027/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 01 AOÛT 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TOILETTES ET DES CHAMBRES D'HOSPITALISATION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour les travaux de réhabilitation des toilettes et des chambres d'hospitalisation de l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préliminaires ;
- Travaux d'entretien des réseaux d'alimentation et d'évacuation ;
- Travaux d'installations sanitaires ;
- Travaux de menuiserie ;
- Travaux d'électricité
- Travaux de finition maçonnerie : Carrelage et peinture ;
- Travaux de rénovation des chambres individuelles : travaux de ponçage, de décapage, d'application d'enduit et de peinture sur les intérieures des murs, plafonds et menuiserie

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est de 109 438 297 F CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine du Génie Civil, et disposant des capacités financières requises pour l'exécution de cette prestation.

5. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget d'Investissement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2022, Imputation 222346.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **110 000 FCFA**, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), au plus tard le **29 Août 2022 à 12H00min** et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N°027/AONO/HGD/CIPM/2022 du 01 Août 2022 pour les travaux de réhabilitation des toilettes et des chambres
d'hospitalisation de l'Hôpital Général de Douala (HGD).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution pour les prestations objet du présent Appel d'offres est de Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Le lieu d'exécution est l'Hôpital Général de Douala.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **2 188 766 F CFA**.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 10 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **29 Août 2022 à 13H00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon le mode binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence du sous-détail d'un prix unitaire.
6. Absence de la note méthodologique (Méthodologie d'exécution des travaux et organisation, Plan de protection de l'environnement, de sécurisation et signalisation du chantier, Plan d'approvisionnement en matériaux et matériel, Schéma organisationnel du plan assurance qualité).
7. Absence de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour tout Ingénieur de Génie Civil proposé (obligation d'en proposer au moins un).
8. Absence d'une déclaration sur l'honneur d'avoir visité le site des travaux.
9. Absence de preuve d'avoir réalisé en milieu hospitalier au Cameroun au moins un marché public sur des travaux similaires (type BEC (Bâtiments et Equipements Collectifs)) au cours des dernières années (2019 à date) pour un montant cumulé supérieur ou égal à 77 000 000 F CFA (première et dernière page de marchés + PV de réception correspondant).
10. Offre déclarée anormalement basse.
11. Non satisfaction d'au moins cinq (05) sur les sept (07) critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offres reliées sur toute la longueur de la feuille.
2. **Garantie** : Engagement sur l'honneur de fournir en cas d'attribution, une attestation de garantie d'au moins un an pour l'ensemble du matériel à installer.
3. **Conformité aux normes RSE / HQSE et qualité du personnel clé** :
 - Engagement sur l'honneur de se conformer, en cas d'attribution, aux normes de la RSE notamment par la souscription d'une assurance de responsabilité civile couvrant les employés pendant la durée d'exécution des travaux / Engagement sur l'honneur de disposer des équipements de protection individuelle appropriés pour le personnel de l'entrepreneur intervenant sur le chantier.
 - Qualité du personnel clé.
1. **Planning et délai de livraison** : 03 mois au plus.
2. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.
3. **Capacité financière** : Attestation de surface financière d'un montant d'au moins 50 millions Francs CFA, par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances.
4. **Moyens logistiques de l'entreprise** : preuve de la disponibilité du matériel roulant et engagement sur l'honneur de disposer d'autres matériels.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et détail estimatif).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), BP. 4856 Douala, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 1 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE MBANGASSINA

ADDITIF N°03 PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, ET TOUTES AUTRES ÉVENTUELLES ERREURS DANS LE N° 07/ AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBANGA-ENDIGUILI I (07 KM) AVEC POSE DE BUSES DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Mairie de Mbangassina - Service Technique) à Mbangassina au plus tard le 09 août 2022 à 12 heures précises et devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/ AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 12 juillet 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBANGA-ENDIGUILI I (07 km) AVEC POSE DE BUSES DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » Présentation des offres : Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont : - L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ; - L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ; - L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3). Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Mairie de Mbangassina - Service Technique) à Mbangassina au plus tard le 16 août 2022 à 12 heures précises et devra porter la mention :

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Mbangassina procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 09 août 2022 à 13 heures précises à la salle des actes de la mairie de Mbangassina Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. Délai de réponse des soumissionnaires Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

2 Ouverture des Plis

Lire plutôt

La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Mbangassina procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **16 août 2022 à 13 heures** précises à la salle des actes de la mairie de Mbangassina Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

- a) Absence de caution ;
- b) Absence d'une pièce administrative ou pièce non conforme après un délai de **quarante-huit (48) heures** ;
- c) Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier Administratif ;
- d) Fausse déclaration dans le dossier Administratif ;

NB : La Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

15.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **80%** des critères essentiels ;

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Modification d'une quantité du devis ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **30 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **02 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **9 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **07 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables pour les critères éliminatoires et au moins quatre-vingt pour cent (80%) soit, 24/30(oui) d'avis favorables pour les critères essentiels sera éliminée.

3	Critères d'évaluation
	Lire plutot The eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted to the evaluation according to the essential criteria. Failure to comply with these criteria will lead to the rejection of the tenderer's offer. These include: 15.1.1 Concerning the administrative documents a) Absence of bid bond; b) Absence of an administrative document or non-compliant document after a period of forty-eight (48) hours; c) Existence or possession of a falsified document in the Administrative file; d) False declaration in the Administrative file; NB: The Internal Procurement Commission and the Contracting Authority reserve the right to authenticate any document of a dubious nature. 15.1.2 Relating to the Technical Offer a) False declaration, falsified or scanned documents; b) Absence in the technical offer of the heading "project implementation methodology"; c) Failure to meet, at least, 80% of the essential criteria; 15.1.3 Concerning the Financial Offer a) Incomplete financial offer; b) Modification of a quantity of the estimate; c) Omission in the financial offer of a quantified unit price; (d) Absence of price sub-detail.
4	Autres
	Au lieu de ... <u>Article 51 et dernier</u> : Entrée en vigueur de la lettre commande La présente lettre commande ne deviendra définitive qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage et n'entrera en vigueur que dès sa notification au Cocontractant par le Maire de la Commune de NGORO. Lire plutot <u>Article 51 et dernier</u> : Entrée en vigueur de la lettre commande La présente lettre commande ne deviendra définitive qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage et n'entrera en vigueur que dès sa notification au Cocontractant par le Maire de la Commune de Mbangassina.

MBANGASSINA le 29 Juillet 2022

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE AWAE

ADDITIF RECTIFICATIF DE L'ACDC N°003/ACDC/SAE/CIPM/CAWAE/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINES STRUCTURES SANITAIRES DE LA COMMUNE D'AWAE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. ADDITIF RECTIFICATIF N°001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie d'Awaé au plus tard le 1^{er} Août 2022 à 12 H 30 Mn, heure locale, contre récépissé et devront porter la mention : «AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 003 /ACDC/SAE/CIPM/CAWAE/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS CERTAINES STRUCTURES SANITAIRES DE LA COMMUNE D'AWAE, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. « À N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DÉPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie d'Awaé, au plus tard le 03 Août 2022 à 12 H 30 Mn, heure locale.

2	Autres
	Au lieu de ... <u>A) POINT SUR LE DÉLAI DE SOUSCRIPTION DU PROJET DE MARCHÉ INDIQUÉ DANS LE RÈGLEMENT DE CONSULTATION.</u> Un délai de trois (03) jours calendaires, à compter de la date de décharge du projet de marché par l'attributaire, est prescrit à ce dernier en vue de souscrire ledit projet, aux étapes d'examen par les commissions compétentes ou de signature par l'Autorité Contractante. Passé ce délai, l'intéressé est passible de la rétention de sa caution de soumission. Au-delà de quinze (15) jours de retard, l'Autorité Contractante pourra annuler l'attribution de la lettre-commande concerné
	Lire plutot <u>A) POINT SUR LE DÉLAI DE SOUSCRIPTION DU PROJET DE MARCHÉ INDIQUÉ DANS LE RÈGLEMENT DE CONSULTATION.</u> Un délai de quinze (15) jours calendaires, à compter de la date de décharge du projet de marché par l'attributaire, est prescrit à ce dernier en vue de souscrire ledit projet. Passé ce délai, le Maître d'ouvrage (MO) se réserve le droit d'annuler la décision d'attribution après mise en demeure de l'attributaire restée sans suite. Dans ce cas, la caution de soumission est saisie et le marché est attribué au candidat classé an seconde position. LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE.....

AWAé le 29 Juillet 2022

Le MAIRE

AKONO ALINGA ANDRE REMI

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**ADDITIF N°1 A/S RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/ARSEL/SIGAMP/2022 DU
18JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES 4X4 STATION WAGON À L'AGENCE DE
RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot <u>CARACTERISTIQUES DU VEHICULE 4X4 SUV STATION WAGON</u> <u>TENANT LIEU DE GRILLE D'EVALUATION</u> <u>DANS LE FICHER D'ORIGINE.....</u>

YAOUNDE le 29 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NKOU JEAN PASCAL

COMMUNE AWAE

ADDITIF RECTIFICATIF DE L'AAO N°006/SAE/CIPM/CAWAE/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MEYO-NGUEM-SORTIE MBE-BRETELLES NKOLATO-TOM DANS LA COMMUNE D'AWAÉ, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.ADDITIF RECTIFICATIF N°001

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept(7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la salle des actes de la Mairie d'Awaé au plus tard le 1^{er} Août 2022 à 10 H 30 Mn, heure locale et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/SAE/CIPM/CAWAE/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MEYO NGUEM-SORTIE MBE-BRETELLE TOM-NKOLATO DANS LA COMMUNE D'AWAÉ, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept(7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la salle des actes de la Mairie d'Awaé au plus tard le 03 Août 2022 à 10 H 30 Mn, heure locale.
2	Autres
	Au lieu de ... A) <u>Point sur les définitions et attributions du CCAP.</u> 3.1. Définitions générales. Les attributions du Chef Service du marché sont réservées au Secrétaire Général de la Commune d'Awaé. Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels.

2 Autres

Lire plutot

A) Point sur les définitions et attributions du CCAP.

3.1. Définitions générales.

Les attributions du Chef Service du marché sont réservées **au Chef Service Technique de la Commune d'Awaé**. Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels.

A) Point sur la Constitution de l'Offre Administrative du CCAP et du RPAO.

Supprimez le point 13 sur la présentation de **1'Attestation de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.**

B) Point sur les banques et compagnies d'Assurance agréées et habilités à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics en 2022.

- 1- Afriland First Bank (FIRST BANK) BP 11 834 Yaoundé;
- 2- BANGE BANK Cameroun (BANGE CMR) BP 34 692 Yaoundé;
- 3- Banque Atlantique (BACM) BP 2933 Douala
- 4- Banque Camerounaise des Petites et Moyennes entreprises (BC-PME) BP 12 962 Yaoundé ;
- 5- Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK) BP 660 Douala
- 6- Banque International du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) ; BP 1925 Douala
- 7- CitiBank Cameroun (CITIGROUP) B.P 4571 Douala
- 8- Commercial Bank -Cameroun (CBC) BP 4 004 Douala ;
- 9- Crédit Communautaire d'Afrique –Bank (CCA BANK), BP 6 578 Yaoundé
- 10- Ecobank Cameroun (ECOBANK) BP 582 Douala ;
- 11- National Financial Credit Bank (NFC-BANK) BP 6578 Yaoundé;
- 12- Société Commerciale de Banques au Cameroun (SCB Cameroun) BP 300 Douala;
- 13- Société Générale Cameroun (SGC) BP 4042 Douala;
- 14- Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) BP 1784 Douala;
- 15- Union Bank of Cameroun (UBC) BP 15 569 Douala;
- 16- United Bank for Africa (UBA) BP 2088 Douala.

COMPAGNIES D'ASSURANCES AGRÉÉES :

- 17- ACTIVA Assurances, BP 12970, Douala ;
- 18- AREA Assurances BP 15584, Douala ;
- 19- ATLANTIQUE Assurances Cameroun BP 3072, Douala ;
- 20- CHANAS Assurances SA BP 109 Douala ;
- 21- CPA S.A, BP 54, Douala;
- 22- NSIA Assurances BP 2759, Douala ;
- 23- PRO ASSSUR BP 5963, Douala ;
- 24- Prudential Beneficial General Insurance, BP 2338, Douala;
- 25- ROYAL ONYX Insurance Cie, BP12230 Douala;
- 26- SAAR, BP 1011, Douala;
- 27- SANLAM Assurances Cameroun, BP 12125, Douala ;
- 28- ZENITHE Insurance S.A BP 1540 Douala.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

AWAé le 29 Juillet 2022

Le MAIRE

AKONO ALINGA ANDRE REMI

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N° 0000059 /DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ONGANDI DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU la loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

VU La circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

VU la décision n°0000056/2022/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP du 12 Juillet 2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 du 14 Juin 2022 en procédure d'urgence pour la construction d'un logement d'astreinte à l'Ecole Publique d'Ongandi, dans la Commune de Soa, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 26 Juillet 2022 ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente lettre-commande relative à

l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	SOCAMAER SARL B.P. : 12 306 – Yaoundé Tél. : 669 60 03 17	16 951 292	03 mois

Article2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 28 Aout 2022

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

COMMUNIQUE N° 001/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 09 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 30
MARS 2022. POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DE L'ACADEMIE NATIONALE DE
FOOTBALL (ANAFoot).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général communique :**Par Décision N° _____/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU **09 MAI 2022**L'Entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation
susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS ADE & FRERES Tel 699 225 937	Entretien ordinaire des bâtiments de l'Académie Nationale de Football (ANAFoot)	7 870 500	Douze (12) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à l'Académie Nationale de Football, Département de l'Administration et des Finances aux fins de l'élaboration de la lettre commande y afférente.

YAOUNDE le 9 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGACHU Enow

COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI

ADDITIF N°001/A/RC/R-S/D-O/CUK/SMA/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 BIS/AONOPU/CUK/SG/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DE TROIS VEHICULES PICK-UP DE LUXE 4X4 DOUBLE CABINE FULL OPTION A LACOMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Communauté Urbaine de Kribi (Service des Approvisionnements et des Marchés Publics) au plus tard le 08 Aout 2022 à 12 heures précises, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la ville de Kribi avec la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00bis/A0NO/PU/CUK/CIPM/2022 DU 06 JUILLET 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES PICK UP DE LUXE 4X4 DOUBLE CABINE FULL OPTION A LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI "À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir à la communauté Urbaine de Kribi (Service des approvisionnements et des marchés publics) au plus tard le 11 août 2022 à 12 heures précises, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à monsieur le maire de la ville de Kribi avec la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001bis/AONO/PU/CUK/CIPM/2022 DU 14 JUILLET 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES PICK UP DE LUXE 4X4 DOUBLE CABINE FULL OPTION A LA COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI. <c A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement >

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... La Commission Interne de Passation des marchés Publics de la Communauté Urbaine de Kribi procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 08 aout partir de 13 heures précises dans la salle des actes de la Communauté Urbaine de Kribi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot La commission interne de passation des marchés publics de la communauté urbaine de Kribi procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 11 aout 2022 à partir de 13 heures précises dans la salle des actes de la communauté urbaine de Kribi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

KRIBI le 28 Juillet 2022

Le MAIRE

SABIKANDA Guy Emmanuel

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

**DECISION N° 004/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 09 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE CONSECUTIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 30
MARS 2022 POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DE L'ACADEMIE NATIONALE DE
FOOTBALL (ANAFoot).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/014 du 15 Juillet 2018 relative à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu le décret n° 2014/363 du 25 Septembre 2014 portant création de l'Académie Nationale de Football ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 00000226/MINMAP/MINFI du 6 août 2013 fixant les indemnités de session des Président, Membres et Secrétaires des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2017/244 du 24 Mai 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Académie Nationale de Football (ANAFoot);

Considérant les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci- après désignée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS ADE & FRERES Tel 699 225 937	Entretien ordinaire des bâtiments de l'Académie Nationale de Football (ANAFoot)	7 870 500	Douze (12) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 9 Mai 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGACHU Enow

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

**DECISION N° 011/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 11 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE CONSECUTIVE A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
001/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 POUR LA REALISATION DES ETUDES
TECHNIQUES COMPLETES EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET D'AUTRES
ESPACES DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot) A MBANKOMO.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/014 du 15 Juillet 2018 relative à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu le décret n° 2014/363 du 25 Septembre 2014 portant création de l'Académie Nationale de Football ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 00000226/MINMAP/MINFI du 6 août 2013 fixant les indemnités de session des Président, Membres et Secrétaires des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2017/244 du 24 Mai 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Académie Nationale de Football (ANAFoot);

Considérant les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci- après désignée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ICOR-INTER BP : 5690 YAOUNDE Tel: 672 164 343 699 420 341	REALISATION DES ETUDESTECHNIQUES COMPLETES EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET D'AUTRES ESPACES DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot) A MBANKOMO.	89 907 345	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGACHU Enow

MINISTÈRE CHARGÉ DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT

**DECISION N° 22-00079/D/PR/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 DU 15 JUIL 2022 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT « D » DES
SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DU CONTRÔLE SUPERIEUR DE
L'ETAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11 juin 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice
2022 ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018,
portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2013/287 du 04 septembre 2013 portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de
Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022
;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2022 du 21 avril 2022 pour les
travaux de réhabilitation du bâtiment «D» des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant l'Avis N°006/A/PR/CONSUPE/CIPM/2022 du 23 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des
Marchés placée auprès des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1 : Le Marché pour les travaux de réhabilitation du bâtiment « D » des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé, est à compter de la date de signature de la présente Décision, attribué ainsi qu'il suit :

LIBELLE	MONTANT TTC	ADJUDICATAIRE	DELAIS DE LIVRAISON
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM 12022 du 21 avril 2022, pour les travaux de réhabilitation du Bâtiment «D» des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.	31 398 525 FCFA	JMF SARL	90 JOURS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire ci-dessus est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat pour la souscription du Marché y afférent.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

MBAH ACHA NÉE FOMUNDAM NGWARI Rose

MINISTÈRE CHARGÉ DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT

**DECISION N° 22-00078/D/PR/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 DU 15 JUIL 2022 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE DANS LES
SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DU CONTRÔLE SUPERIEUR DE
L'ETAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11 juin 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la Loi N°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice
2022 ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018,
portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2013/287 du 04 septembre 2013 portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois

de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice
2022 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du-Code des Marchés Publics ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) N°
004/A0N0/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2022 du 16 mai 2022 pour la fourniture du matériel de reprographie dans les
Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant l'Avis N°08/A/PR/CONSUPE/CIPM/2022 du 01 juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des
Marchés placée auprès des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1 : Le Marché relatif à la fourniture du matériel de reprographie dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé, est à compter de la date de signature de la présente Décision, attribué ainsi qu'il suit :

LIBELLE	MONTANT TTC	ADJUDICATAIRE	DELAIS DE LIVRAISON
Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) N° 004/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2022 du 16 mai 2022, pour la fourniture du matériel de reprographie dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat	47 938 500 FCFA	ALPHA COMMERCIAL COMPANY LIMITED	30 JOURS YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire ci-dessus est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat pour la souscription du Marché y afférent. Le MINISTRE DÉLÉGUÉ
MBAH ACHA NÉE FOMUNDAM NGWARI Rose

Article 3: La présente Décision sera enregistrée, et publiée partout où besoin sera.

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

**DECISION N° 005/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE CONSECUTIVE A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
001/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF
DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/014 du 15 Juillet 2018 relative à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu le décret n° 2014/363 du 25 Septembre 2014 portant création de l'Académie Nationale de Football ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 00000226/MINMAP/MINFI du 6 août 2013 fixant les indemnités de session des Président, Membres et Secrétaires des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2017/244 du 24 Mai 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Académie Nationale de Football (ANAFoot);

Considérant les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci- après désignée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
SPORT KORNER CAMEROUN SARL Tel : 690 863 216	Acquisition du Matériel Sportif Destiné à L'Académie Nationale de Football (ANAFoot)	35 461 820	Quatre-vingt-dix (90) jours

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 23 Mai 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGACHU Enow

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

COMMUNIQUE N°005/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 11 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022. POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES COMPLETES EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET D'AUTRES ESPACES DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot) A MBANKOMO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général communique :

Par Décision N° _____/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU **11 JUIN 2022**

L'Entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ICOR-INTER BP : 5690 YAOUNDE Tel: 672 164 343 699 420 341	REALISATION DES ETUDESTECHNIQUES COMPLETES EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET D'AUTRES ESPACES DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot) A MBANKOMO.	89 907 345	Quatre (04) mois

Ladite Entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à l'Académie Nationale de Football, Département de l'Administration et des Finances aux fins de l'élaboration de la lettre commande y afférente.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGACHU Enow

COMMUNE DE SA`A

COMMUNIQUE N° 005/C/C.SAA/SG DU 29/07/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA//CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE DOUZE (12) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE SAA, COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE SAA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA, MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision **N° 005/DM/C.SAA/SG DU 29/07/2022**, la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°004	ETS CAMER SERVICES WATER SARL Tél : 677 86 36 43 / 699 52 70 25	19 956 507 (dix neuf millions neuf cent cinquante six mille cinq cent sept) FCFA.	03 (trois) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de SAA pour les modalités de souscription de la lettre-commande.

SA'A le 25 Juillet 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

COMMUNIQUE N° 004/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022.POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU CENTRE DE LA CAF A MBANKOMO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général communique :

Par Décision N° 009/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU **27 JUIN 2022**

L'Entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS ADE & FRERES Tel: 699 225 937	Travaux d'Aménagement Extérieur du Centre de la CAF à Mbankomo	64 880 263	Quatre (04) mois

Ladite Entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à l'Académie Nationale de Football, Département de l'Administration et des Finances aux fins de l'élaboration de la lettre commande y afférente.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGACHU Enow

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

COMMUNIQUE N°005/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 11 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022. POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES COMPLETES EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET D'AUTRES ESPACES DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot) A MBANKOMO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général communique :

Par Décision N° _____/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU **11 JUIN 2022**

L'Entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ICOR-INTER BP : 5690 YAOUNDE Tel: 672 164 343 699 420 341	REALISATION DES ETUDESTECHNIQUES COMPLETES EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET D'AUTRES ESPACES DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot) A MBANKOMO.	89 907 345	Quatre (04) mois

Ladite Entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à l'Académie Nationale de Football, Département de l'Administration et des Finances aux fins de l'élaboration de la lettre commande y afférente.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGACHU Enow

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

DECISION N°15/D/CR/LT/SG DU 21 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CR-LT/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE « BLOC MANDELA » AU LYCEE BILINGUE DE BOJONGO, ARRONDISSEMENT DE DOUALA4, DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI-REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 d 16 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n°011/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 08 juin 2022 pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de 03 salles de classe « Bloc Mandela » au Lycée Bilingue de Bojongo, Arrondissement de Douala 4, dans le Département du Wouri, Région du Littoral ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administrative, technique et financière du 30 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administrative, technique et financière de la sous-commission d'analyse des offres des 07,08 et 11 juillet 2022 ;

Considérant la proposition d'attribution n°010/PA/AONO/DAO/CIPM/CR/LT/2022 du 19 juillet 2022.

DECIDE:

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à **l'Entreprise CETECH SARL, B.P 4030 DOUALA / Tel :(+237)699 94 57 88**, la lettre-commande relative aux travaux de réhabilitation d'un bloc de 03 salles de classe « Bloc Mandela » au Lycée Bilingue de Bojongo, Arrondissement de Douala 4, Département du Wouri, Région du Littoral, pour le montant Toutes Taxes Comprises, de **Quatorze millions, neuf cent un mille, cent soixante-dix (14 901 170) francs CFA pour l'exercice 2022.**

Article 2 : Les travaux de référence seront exécutés dans un délai de **cent-vingt (120) jours** calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 21 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

**DECISION N° 009/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 27 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE CONSECUTIVE A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
003/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT
EXTERIEUR DU CENTRE DE LA CAF A MBANKOMO.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/014 du 15 Juillet 2018 relative à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu le décret n° 2014/363 du 25 Septembre 2014 portant création de l'Académie Nationale de Football ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 00000226/MINMAP/MINFI du 6 août 2013 fixant les indemnités de session des Président, Membres et Secrétaires des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2017/244 du 24 Mai 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Académie Nationale de Football (ANAFoot);

Considérant les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci- après désignée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS ADE & FRERES Tel: 699 225 937	Travaux d'Aménagement Extérieur du Centre de la CAF à Mbankomo	64 880 263	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

COMMUNE DE SA`A

DECISION MUNICIPALE N° 006/DM/C.SAA/SG DU 25/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINMAP/MINEPIA/C.SAA/CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ABATTOIR, DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA,

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 000222/A/MINDDEVEL/DCTD du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°005/AONO/MINMAP/MINEPIA/C.SAA/CIPM/2022 du 03/06/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation et d'extension de l'abattoir, dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 22 juillet 2022 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre-commande relative aux travaux de réhabilitation et d'extension de l'abattoir, dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°005	LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION SARL B.P : 04 SAA Tél : 694 745 457	15 996 406 (quinze millions neuf cent quatre vingt seize mille quatre cent six) FCFA.	03 (trois) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

SA'A le 25 Juillet 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

MINISTÈRE CHARGÉ DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT

**DECISION N° 22-00077/D/PR/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 DU 5 JUIL 2022 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES
SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DU CONTRÔLE SUPERIEUR DE L'ETAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11 juin 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2013/287 du 04 septembre 2013 portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) N° 003/A0N0/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2022 du 16 mai 2022 pour la fourniture du matériel informatique dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant l'Avis N°07/A/PR/CONSUPE/CIPM/2022 du 01 juillet 2022 de la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1 : Le Marché relatif à la fourniture du matériel informatique dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, objet

de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé, est à compter de la date de signature de la présente Décision, attribué ainsi qu'il suit :

LIBELLE	REFERENCE DE LOT	MONTANT TTC	ADJUDICATAIRE	DELAIS DE LIVRAISON
Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) N°003/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAGCIP M/2022 du 16 mai 2022, pour la fourniture du matériel informatique dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat	Lot N°1 - Photocopieurs Multifonctions	64 931 625 FCFA	J&H SARL	30 JOURS
	Lot N°2- Equipements Informatiques	20 141 325 FCFA	J&H SARL	30 JOURS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire ci-dessus est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat pour la souscription du Marché y afférent.

Article 3: La présente Décision sera enregistrée, et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

MBAH ACHA NÉE FOMUNDAM NGWARI Rose

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N° 0000060 /DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE SOA-AKAK I (4,5 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU la loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

VU La circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

VU la décision n°0000056/2022/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP du 12 Juillet 2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 du 14 Juin 2022 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du tronçon de route Soa-Akak 1 (4,5 km), dans la Commune de Soa, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 26 Juillet 2022 ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente lettre-commande relative à

l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	DD ET FRERES B.P. : 6054 – Yaoundé Tél. : 677 71 28 54	26 481 251	03 mois

Article2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 28 Aout 2022

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

MINISTÈRE CHARGÉ DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT

**DECISION N° 22-00076/D/PR/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022/DU 15 JUIL 2022 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES MOBILIERS DE BUREAUX DANS LES
SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DU CONTRÔLE SUPERIEUR DE L'ETAT.

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11 juin 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2013/287 du 04 septembre 2013 portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) N°001/A0N0/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2022 du 19 avril 2022 pour la fourniture des mobiliers de bureaux dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant l'Avis N°05/A/PR/CONSUPE/CIPM/2022 du 02 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1 : Le Marché relatif à la fourniture des mobiliers de bureaux dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé, est à compter de la date de signature de la présente Décision, attribué

ainsi qu'il suit :

LIBELLE	MONTANT TTC	ADJUDICATAIRE	DELAIS DE LIVRAISON
Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) N° 001/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/ 2022 du 19 avril 2022, pour la fourniture des mobiliers de bureaux dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat	46 328 625 FCFA	TABANG SARL	30 JOURS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire ci-dessus est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat pour la souscription du Marché y afférent.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

MBAH ACHA NÉE FOMUNDAM NGWARI Rose

COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI

N°010/A0NO/PU/CUK/SG/CIPM/2022 DU29 JUILLET 2022 POUR L'EXECUTION TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE : BONGADOUE-ENTREE BASE-RAZEL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 1ER, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Kribi, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution travaux de réhabilitation du tronçon de route en terre: Bongadoue-Entrée base Razel, dans l'arrondissement de Kribi 1^{er}, département de l'océan, région du sud

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires

Nettoyage et terrassement

- Travaux de chaussée

- Assainissement- drainage - ouvrages

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est 36 323 550 francs CFA TTC

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public (BIP) MINDEVEL exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Kribi B.P. 45 Kribi - Cameroun - Tél. : - Fax: 222 46 14 04 - [Email: infosilledekribi@vaboo.com](mailto:infosilledekribi@vaboo.com) - Site web: www.ville

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics à la Communauté Urbaine de Kribi sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Kribi d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de Vingt- cinq mille (25 000) Francs CFA

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Kribi au plus tard le **30 AOUT 2022 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** »

N°010 /A0NO/PU/CUK/SG/CIPM/2022 du 29 JUILLET 2022 L'EXECUTION TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE : BONGADOUE-ENTREE BASE-RAZEL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI ter, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est 03(Trois) mois y compris les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de 726 471 francs , et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif..

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service Émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

NB. . L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 Aout 2022 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Kribi dans la salle des actes.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume
- 2ème'étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ; - 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

a-Dossier administratif incomplet ou non conforme (sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics);

b-Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

c-N'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins un (01) marchés similaires tel que défini par le présent RPAO ;

d-N'avoir pas achevé un marché public au cours des cinq (05) dernières années ;

e-Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations »;

f-Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels;

g-Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

h-Montant de l'Offre financière inférieur à 85% du montant prévisionnel du projet;

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

La présentation de l'offre (01 critère); l'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;

le personnel d'encadrement du cocontractant (05 critères) ;

les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);

la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);

- L'offre financière du cocontractant (04 critères).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

se fera par L'ARMP et d'autres voies en sus telle que l'affichage à la Communauté Urbaine de Kribi et autres lieux Publics

KRIBI le 29 Juillet 2022

Le MAIRE

SABIKANDA Guy Emmanuel

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

COMMUNIQUE N° 000005/C/PADI-DJA/SAFC/AMO/2020 DU 29 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°
001228/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET
D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK-ZOULABOT II (LOT 01) ET MEYOMESSI
(OLOUNOU)-OVENG (LOT 02), DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJA DANS LES
REGIONS DE L'EST ET DU SUD. FINANCEMENT : BIP CHAPITRE 94 DU MINEPAT, EXERCICE 2022 ET
SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-Dja communique :
La consultation susmentionnée a été déclarée infructueuse.
Le présent communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) D'UN BUS DE TRENTE PLACES POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
24 95 00 00

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis a pour objet la fourniture d'un bus de trente(30) places à la Société Immobilière du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Avis d'Appel d'Offres est passée pour le compte de l'exercice 2022 et concerne la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC), d'un bus de trente places.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du Marché est de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA/TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises Camerounaises exerçant dans le domaine.

5. Financement

La fourniture d'un bus de trente(30) places objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est financée par le Budget de la SIC, **exercice 2022 compte n°24 95 00 00**. Le coût prévisionnel du Marché est de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA/TTC.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) sise à la Direction Générale 510 Avenue de l'indépendance en face de l'immeuble T BELLA au quartier Hippodrome Yaoundé, téléphone : 2 22 23 01 59 – Fax : 2 22 22 51 19, dès publication du présent Avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun sise à la Direction Générale 510 Avenue de l'indépendance, en face de l'immeuble T BELLA au quartier Hippodrome, sur présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA au compte CAS ARPM BICEC. Une copie de ladite quittance sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies, marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun sise en face de l'immeuble T BELLA, Yaoundé, au plus tard le **11 Août 2022 à 13 heures**, précises heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) D'UN BUS DE TRENTE PLACES POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Délai de Livraison

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres. La livraison se fera à Yaoundé, au siège de la Société Immobilière du Cameroun (SIC). Le délai maximum de livraison prévu est de **trois (3) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres dont le montant est de FCFA un million huit cent mille (1 800 000), délivrée par un Établissement Bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Immobilière du Cameroun (SIC).

L'unique phase concernera l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières. Elle aura lieu le **11 Août 2022 à 14 heures** précises (heure locale) dans la salle des conférences de l'immeuble siège de la SIC.

Seuls les dossiers des soumissionnaires ayant une note technique supérieure ou égale à 48/60 points seront éligibles à l'analyse financière.

12. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- absence d'une pièce administrative ;
- non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- défaut de présentation dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées hermétiquement fermées du dossier administratif, des offres techniques et financières ;
- note technique inférieure à quatre-vingt pour cent (80%) de oui soit 48/60 oui ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture proposée ;
- absence du certificat d'homologation par le Ministère des Transports ;

- absence de la caution de soumission ;
- non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures.

<u>Caractéristiques techniques</u>	
Source d'énergie	Gasoil
Cylindrée Moteur	à 6 cylindres
Puissance maxi (KW) à tr/mn	96/3800
Puissance maxi (ch) à tr/mn	130 3800
Couple maxi Nm(tr/mn)	285/2000-2700
Garde au sol (mm)	185
Empattement (mm)	3935
Dimension (Lxx/xh) en mm	69 x 2275 x 2635
Boite de vitesses	manuelle
Capacité réservoir carburant (L)	95
Poids à vide (kg)	3635
Poids total autorisé en charge (kg)	5670
Frein avant	tambours
Frein arrière	tambours
Frein de parking	manuel
Suspension avant	double triangle
Suspension arrière	lames
Dimension pneu	700R16-12PR
<u>Extérieur :</u>	-
Calandre	noir
Jantes	tôles avec enjoliveurs
Bouclier arrière	ton caisse
Bouclier avant	ton caisse
Porte latérale coulissante	droite
Pare-brise	feuilleté, tenté
Pare chocs AV/ARR	ton caisse

Crochet d'attelage	avant, arrière
<u>Intérieur et confort :</u>	-
Siège conducteur réglable	en profondeur
Nombre de places	30
Sièges avant	3
Sellerie et garnissage	tissu
Radio	radio CD / MP3
Haut-parleurs	4
Prise 12V	1
Climatisation	manuelle
Levier de vitesse et Fein à main	uréthane
Compartiment à bagage	ok
Plafonnier	ok
<u>Sécurité passive :</u>	-
Ceintures de sécurité avant	2 x 3 points + 1 x 2 points
Ceintures de sécurité 2 rangée	2 points
Ceintures de sécurité 3 rangée	2 points
Appui-têtes	avant
<u>Sécurité active :</u>	-
Phares	halogène
3ème feu stop	ok

Désembuage XI.2 - Critères d'évaluation oui ou non suivant les critères essentiels ci-dessous Le système d'évaluation appliqué est le système binaire. Il concerne les critères ci-après : - Présentation de l'offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) oui/non; - Garantie oui/non; - Service Après-vente oui/non; - Références du soumissionnaire dans les prestations similaires oui/non ; - Délai de livraison oui/non; - Capacité financière oui/non ; - Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page) oui/non.	lunette arrière
--	-------------------------------

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir une note technique d'au moins 48/60 des 13 points prévus dans la grille d'évaluation.

13. Attribution

Le Marché sera attribué à l'entreprise, administrativement et techniquement qualifiée dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ou à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la Société Immobilière du Cameroun, sise à la Direction Générale 510 Avenue de l'indépendance face immeuble T BELLA à Yaoundé, dès publication du présent Avis.
Tel : 222 23 01 59 Fax : 222 22 51 19.

YAOUNDE le 18 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N° 0000009/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ONGANDI, DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Soa

FINANCEMENT : BIP MINEDUB – Exercice 2022

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N° _____/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 du _____, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	SOCAMAER SARL B.P. : 12 306 – Yaoundé Tél. : 669 60 03 17	16 951 292	03 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

SOA le 28 Aout 2022

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE SA`A

COMMUNIQUE N° 006/C/C.SAA/SG DU 25/07/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINMAP/MINEPIA/C.SAA/CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'ABATTOIR, DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE SAA FINANCEMENT : BIP MINEPIA 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA, MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE,

COMMUNIQUE :

Par décision **N° 006/DM/C.SAA/SG DU 25/07/2022**, la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°005	LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION SARL B.P : 04 SAA Tél : 694 745 457	15 996 406 (quinze millions neuf cent quatre vingt seize mille quatre cent six) FCFA.	03 (trois) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de SAA pour les modalités de souscription de la lettre-commande.

SA'A le 29 Juillet 2022

Le MAIRE

MESSINA THIERRY

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) D'UN BUS DE TRENTE PLACES POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
23 10 12 00 - 23 10 13 00 - 23

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis a pour objet la fourniture d'un bus de trente(30) places à la Société Immobilière du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Avis d'Appel d'Offres est passée pour le compte de l'exercice 2022 et concerne la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC), d'un bus de trente places.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de Quatre Cent Dix-Neuf Millions Trois Cent Vingt-Deux Mille Deux Cent Vingt-Deux (419 322 222) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises Camerounaises exerçant dans le domaine.

5. Financement

La fourniture d'un bus de trente(30) places objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est financée par le Budget de la SIC, **exercice 2022 compte n°24 95 00 00**. Le coût prévisionnel du Marché est de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA/TTC.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) sise à la Direction Générale 510 Avenue de l'indépendance en face de l'immeuble T BELLA au quartier Hippodrome Yaoundé, téléphone : 2 22 23 01 59 – Fax : 2 22 22 51 19, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun sise à la Direction Générale 510 Avenue de l'indépendance, en face de l'immeuble T BELLA au quartier Hippodrome, sur présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA au compte CAS ARPM BICEC. Une copie de ladite quittance sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies, marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun sise en face de l'immeuble T BELLA, Yaoundé, au plus tard le **11 Août 2022 à 13 heures**, précises heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) D'UN BUS DE TRENTE PLACES POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres. La livraison se fera à Yaoundé, au siège de la Société Immobilière du Cameroun (SIC). Le délai maximum de livraison prévu est de **trois (3) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant du point 3 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres dont le montant est de FCFA un million huit cent mille (1 800 000), délivrée par un Établissement Bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Immobilière du Cameroun (SIC).

L'unique phase concernera l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières. Elle aura lieu le **11 Août 2022 à 14 heures** précises (heure locale) dans la salle des conférences de l'immeuble siège de la SIC.

Seuls les dossiers des soumissionnaires ayant une note technique supérieure ou égale à 48/60 points seront éligibles à l'analyse financière.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet (absence d'une pièce) ou non-conformité d'une pièce après un délai de mise en conformité de 48 heures ;
- b) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- c) Dossier technique incomplet ;
- d) Absence d'attestation d'inscription à l'ordre professionnel (ONIGC ou ONAC) pour le Chef de Mission ;
- e) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Absence du sous détail des prix unitaires essentiels ;
- g) Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ;
- h) Absence de l'attestation de visite de site délivrée par la SIC ;
- i) Note technique inférieure à 16 oui sur 25.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent pour cent de (100%) oui sur la base des sous critères ci-après :

- CCTP **Oui/Non** ;
- Références de l'entreprise dans le BTP **Oui/Non** ;
- Matériel de l'entreprise **Oui/Non** ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise **Oui/Non** ;
- Proposition Technique (Méthodologie, Planning, Organigramme) **Oui/Non** ;
- Chiffres d'affaires des trois (03) derniers exercices (2021-2020-2019) **Oui/Non** ;
- Présentation de l'offre **Oui/Non**.

Ne pourront faire l'objet d'une analyse financière que les offres ayant obtenu une note technique (NT) supérieure ou égale à 16 oui sur 25.

14. Attribution

Le Marché sera attribué à l'entreprise, administrativement et techniquement qualifiée dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ou à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la Société Immobilière du Cameroun, sise à la Direction Générale 510 Avenue de l'indépendance face immeuble T BELLA à Yaoundé, dès publication du présent Avis. **Tel : 222 23 01 59 Fax : 222 22 51 19.**

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N° 0000011/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/ AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0124 : YAOUNDE-SOA (12,00 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Soa

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER – Exercice 2022

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N°0000061/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 du 28 JUILLET 2022, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	TECHNIK ELEC ET ENGINs B.P. : 5345 – Yaoundé Tél. : 697 31 01 05	9 046 427	2, 5 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS

Lot unique	Groupeement ETS CTRL/ETS TDP & CIE B.P. – Yaoundé Tél. : 694 67 67 27	Modification d'une quantité dans l'offre financière
	ICA B.P. : – Yaoundé Tél. : 656 63 43 32	- Note technique inférieure au seuil minimal requis de 70% d'éléments positifs - Absence de capacité financière - Offre technique incomplète
	EPS SARL B.P. : – Yaoundé Tél. : 655 96 46 80	SOA le 28 Aout 2022 - Note technique inférieure au seuil minimal requis de 70% d'éléments positifs LE MAIRE ESSAMA EMBOLO - Offre technique incomplète
	LT LA TIGE B.P. : 1733 – Yaoundé Tél. : 696 30 32 90	Note technique inférieure au seuil minimal requis de 70% d'éléments positifs

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs Offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de S
 sous peine de destruction.

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°19/C/CR/LT/SG DU 25 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CIPM/CR/LT DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE « BLOC MANDELA » AU LYCEE BILINGUE DE BOJONGO, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4, DEPARTEMENT DU WOURI-REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par décision N°15/D/CR/LT/SG du 21 JUILLET 2022 déclarée attributaire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres susmentionné pour le montant et les délais ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT FCFA	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
01	CETECH SARL	TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE « BLOC MANDELA » AU LYCEE BILINGUE DE BOJONGO.	12 495 740	14 901 170	Quatre (04) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Secrétariat Général du Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « main levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 25 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**COMMUNIQUE N°20/C/CR/LT/SG DU 25 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CIPM/CR/LT DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, TRONCONS DE ROUTE DIBOMBARI-CES DE BONAMATEKE-YASSEM Y COMPRIS BRETELLE (LONGUEUR 4.5KM), DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO-REGION DU LITTORAL.
FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par décision N°16/D/CR/LT/SG du 21 JUILLET 2022 déclarée attributaire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres susmentionné pour le montant et les délais ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT FCFA	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
01	PN SERVICES SARL	TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, TRONCONS DE ROUTE DIBOMBARI-CES DE BONAMATEKE-YASSEM Y COMPRIS BRETELLE (LONGUEUR 4.5KM) DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO-REGION DU LITTORAL.	28 568 100	34 067 459	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Secrétariat Général du Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « main levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 25 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

COMMUNIQUE N° 003/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022. POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général communique :

Par Décision N°033/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU **23 MAI 2022**

L'Entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
SPORT KORNER CAMEROUN SARL Tel : 690 863 216	Acquisition du Matériel Sportif Destiné à L'Académie Nationale de Football (ANAFoot)	35 461 820	Quatre-vingt-dix (90) jours

Ladite Entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à l'Académie Nationale de Football, Département de l'Administration et des Finances aux fins de l'élaboration de la lettre commande y afférente.

YAOUNDE le 23 Mai 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGACHU Enow

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N° 0000010 /C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE SOA-AKAK I (4,5 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Soa

FINANCEMENT : BIP MINTP – Exercice 2022

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N°0000060/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 du 28JUILLET2022, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	DD ET FRERES B.P. : 6054 – Yaoundé Tél. : 677 71 28 54	26 481 251	03 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa pour la souscription de son marché.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS
Lot unique	Groupe Df COMPAGNY ET OUMBA B.P. : Yaoundé Tél. : 683 11 43 02	Offre financière la plus disante

Il est par conséquent invité à passer retirer ses Offres sous quinzaine au Bureau des Marchés Publics de la Commune de Soa sous peine de destruction.

SOA le 28 Aout 2022

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

COMMUNIQUE N° 001/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 09 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 30
MARS 2022. POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DE L'ACADEMIE NATIONALE DE
FOOTBALL (ANAFoot).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général communique :**Par Décision N° _____/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU **09 MAI 2022**L'Entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation
susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS ADE & FRERES Tel 699 225 937	Entretien ordinaire des bâtiments de l'Académie Nationale de Football (ANAFoot)	7 870 500	Douze (12) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à l'Académie Nationale
de Football, Département de l'Administration et des Finances aux fins de l'élaboration de la lettre commande y afférente.

YAOUNDE le 9 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGACHU Enow

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

COMMUNIQUE N° 000005/C/PADI-DJA/SAFC/AMO/2020 DU 29 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°
001228/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET
D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK-ZOULABOT II (LOT 01) ET MEYOMESSI
(OLOUNOU)-OVENG (LOT 02), DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJA DANS LES
REGIONS DE L'EST ET DU SUD. FINANCEMENT : BIP CHAPITRE 94 DU MINEPAT, EXERCICE 2022 ET
SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-Dja communique :
La consultation susmentionnée a été déclarée infructueuse.
Le présent communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

COMMUNIQUE N° 003/C/ANAFooter/DG/DAF/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ANAFooter/DG/CIPM/2022 DU 30 MARS 2022. POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFooter).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général communique :**

Par Décision N°033/D/ANAFooter/DG/DAF/2022 DU **23 MAI 2022**

L'Entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
SPORT KORNER CAMEROUN SARL Tel : 690 863 216	Acquisition du Matériel Sportif Destiné à L'Académie Nationale de Football (ANAFooter)	35 461 820	Quatre-vingt-dix (90) jours

Ladite Entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à l'Académie Nationale de Football, Département de l'Administration et des Finances aux fins de l'élaboration de la lettre commande y afférente.

YAOUNDE le 23 Mai 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGACHU Enow

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°18/C/CR/LT/SG DU 25 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CIPM/CR/LT DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE BILINGUE DE MANEGWASSA, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO-REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

Le groupement ci-après désigné est, par décision N°14/D/CR/LT/SG du 21 JUILLET 2022 déclaré attributaire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres susmentionné pour le montant et les délais ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT FCFA	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
01	GROUPEMENT ETS PYPO ET FILS/STE TRAGECPRED BTP	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE BILINGUE DE MANEGWASSA.	20 962 050	24 997 245	Quatre (04) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Secrétariat Général du Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « main levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 25 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

**DECISION N° 000006/D/PADI-DJA/SAFC/AMO/2020 DU 28 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N°
001228/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28 MARS2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET
D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES MESSOK-ZOULABOT II (LOT 01) ET MEYOMESSI
(OLOUNOU)-OVENG (LOT 02), DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADI-DJA DANS LES
RÉGIONS DE L'EST ET DU SUD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-Dja,

Vu la constitution

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2014/4787/PM du 26 décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu l'Arrêté N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;

Vu la Décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;

Vu la Décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;

Vu La consultation suivant autorisation de gré a gré N°001228/MINMAP/ SG/DGMI/DMTR/EECA du 28 mars2022 pour les travaux de réhabilitation et d'entretien des tronçons de routes Messok-Zoulabot II (lot 01) et Meyomessi (Olounou)-Oveng (lot 02), dans le cadre de la mise en œuvre du PADI-Dja dans les Régions de l'Est et du Sud

Vu les offres des soumissionnaires;

Vu La lettre N°0109/MINMAP/CSPMP/PADI-Dja/S du 22 avril 2022 du président de la CSPMP

Vu la lettre n°003437/L/MINMAP/SG/GALS/ST/eot du 25 juillet 2022 réactualisant l'autorisation de passation des marchés par voie de gré à gré;

DECIDE :

Article 1 : la consultation suivant autorisation de gré a gré N°001228/MINMAP/ SG/DGMI/DMTR/EECA du 28 mars2022 pour les travaux de réhabilitation et d'entretien des tronçons de routes Messok-Zoulabot II (lot 01) et Meyomessi (Olounou)-Oveng (lot 02), dans le cadre de la mise en œuvre du PADI-Dja dans les Régions de l'Est et du Sudest déclarée infructueuse.

Article 2 : la présente décision, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

DECISION N°14/D/CR/LT/SG DU 21 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CR-LT/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE BILINGUE DE MANEGWASSA DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO-REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 d 16 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n°009/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 08 juin 2022 pour les travaux de construction d'un bloc administratif au Lycée Bilingue de Manegwassa, Arrondissement de Loum, dans le Département du Mounjo, Région du Littoral ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administrative, technique et financière du 30 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administrative, technique et financière de la sous-commission d'analyse des offres du 11 juillet 2022 ;

Considérant la proposition d'attribution n°09/PA/AONO/DAO/CIPM/CR/LT/2022 du 19 juillet 2022.

DECIDE:

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée au **GROUPEMENT ETS PYPO ET FILS/STE TRAGECPRED BTP, B.P 3033 DOUALA** / Tel : (+237)698 71 00 94/699 30 84 03, la lettre-commande relative aux travaux de construction d'un bloc administratif au Lycée Bilingue de Manegwassa, Arrondissement de Loum, Département du Mounjo, Région du Littoral, pour le montant Toutes Taxes Comprises, de **Vingt-quatre millions, neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille, deux cent quarante-cinq (24 997 245) francs CFA pour l'exercice 2022.**

Article 2 : Les travaux de référence seront exécutés dans un délai de **cent-vingt (120) jours** calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 21 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N° 0000061 /DM/C/SOA/SG/SEF/BMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0124 : YAOUNDE-SOA (12,00 KM), DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,

MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

VU la loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

VU le décret n°77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n°000198/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

VU La circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

VU la décision n°0000056/2022/DM/C/SOA/SG/SEF/BMP du 12 Juillet 2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2022 du 14 Juin 2022 en procédure d'urgence pour le cantonnement sur le tronçon de route régionale bitumée n°0124 : Yaoundé-Soa (12,00 km), dans la Commune de Soa, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 26 Juillet 2022 ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire ci-après est retenu comme adjudicataire de la présente lettre-commande relative à

l'Appel d'Offres susmentionné :

N° LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	TECHNIK ELEC ET ENGINs B.P. : 5345 – Yaoundé Tél. : 697 31 01 05	9 046 427	2, 5 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOA le 28 Aout 2022

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

COMMUNIQUE N° 004/C/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2022 DU 11 AVRIL 2022.POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU CENTRE DE LA CAF A MBANKOMO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général communique :

Par Décision N° 009/D/ANAFoot/DG/DAF/2022 DU **27 JUIN 2022**

L'Entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature de la prestation	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS ADE & FRERES Tel: 699 225 937	Travaux d'Aménagement Extérieur du Centre de la CAF à Mbankomo	64 880 263	Quatre (04) mois

Ladite Entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à l'Académie Nationale de Football, Département de l'Administration et des Finances aux fins de l'élaboration de la lettre commande y afférente.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGACHU Enow

COMMUNE DE SA`A

DECISION MUNICIPALE N° 005/DM/C.SAA/SG DU 29/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA//CIPM/2022 DU 03/06/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE DOUZE (12) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE SAA, COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA,**

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 000222/A/MINDDEVEL/DCTD du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°004/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA//CIPM/2022 du 03/06/2022 en procédure d'urgence pour les travaux d'installation de douze (12) lampadaires solaires dans la ville de SAA, Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 28 juillet 2022 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre-commande relative aux travaux susmentionnés, l'Entreprise dont le nom suit :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°004	ETS CAMER SERVICES WATER SARL Tél : 677 86 36 43 / 699 52 70 25	19 956 507 (dix neuf millions neuf cent cinquante six mille cinq cent sept) FCFA.	03 (trois) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE BARNDAKE

DECISION N°003/D/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MAYO LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE PATRA-TAWE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

N°	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT	DELAÏ
01	DECISION N°003 PORTANT attribution DE la lettre commande relative AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 003/AONO/C-MAYO PROCEDURE D'URGENCE aux travaux d'ouverture de la route patra tawe	ETS MOUKTAR OUMAROU BP: 442 GAROUA Tel: 690 23 50 39	(26 995 314) Vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille trois cent quatorze FCFA	TROIS (03) Mois

MAYO-HOURNA le 22 Juillet 2022

Le MAIRE

MOHAMADOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE BARNDAKE

DECISION N°01/D/ C- MAYO HOURNA /SG/ST/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-MAYO HOURNA /SG/ST/CIPM/2022 DU 03 JUILLET 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TYPE II A GUIBDJOL DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

N°	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT	DELAI
01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TYPE II A GUIBDJOL DANS LA COMMUNE DE MAYO Hourna, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD	ETS GAMOAH BP: 250 GAROUA Tel: 699 84 00 74	(34 935 409) Trente-quatre millions neuf cent trente-cinq mille quatre cent neuf FCF	TROIS (03) Mois

*MAYO-HOURNA le 22 Juillet 2022**Le MAIRE***MOHAMADOU ABOUBAKAR**

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

DECISION N°16/D/CR/LT/SG DU 21 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CR-LT/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, TRONCONS DE ROUTE DIBOMBARI-CES DE BONAMATEKE-YASSEM Y COMPRIS BRETELLE (LONGUEUR 4.5KM), DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO-REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 d 16 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n°012/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 08 juin 2022 pour les travaux de réhabilitation et d'entretien routier dans la Commune de Dibombari, tronçons de route Dibombari -CES de Bonamateke-Yassem y compris Bretelle (longueur 4.5km), dans le Département du Mounjo, Région du Littoral ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administrative, technique et financière du 30 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administrative, technique et financière de la sous-commission d'analyse des offres des 7 et 8 juillet 2022 ;

Considérant la proposition d'attribution n°11/PA/AONO/DAO/CIPM/CR/LT/2022 du 19 juillet 2022.

DECIDE:

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise **PN SERVICES SARL, B.P DOUALA** / Tel : (+237)674 42 95 63, la lettre-commande relative aux travaux de réhabilitation et d'entretien routier dans la Commune de Dibombari, tronçons de route Dibombari-CES de Bonamateke -Yassem y compris Bretelle(longueur 4.5km), Département du Mounjo, Région du Littoral, pour le montant Toutes Taxes Comprises, de **Trente-quatre millions, soixante-sept mille, quatre cent cinquante-neuf (34 067 459) francs CFA pour l'exercice 2022.**

Article 2 : Les travaux de référence seront exécutés dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 21 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE TCHATIBALI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C- TCHATIBALI /SG/CIPM-TR/2022 DU 28/07/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES: TRONÇON1: AXE YOUAYE-MBOGUE-EP BINDIRIEL (3,5 KM); TRONÇON2: AXE LYCEE DE TCHATIBALI-TROKE; TRONÇON3: AXE LYCEE DE TCHATIBALI-BINDIRIEL (AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT), DANS LA COMMUNE DE TCHATIBALI, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (BIP) MINTP-EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 36 126 01 641370 523511 86

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de réhabilitation des tronçons de routes communales : TRONÇON1: AXE YOUAYE-MBOGUE-EP BINDIRIEL (3,5 KM); TRONÇON2: AXE LYCEE DE TCHATIBALI-TROKE; TRONÇON3: AXE LYCEE DE TCHATIBALI-BINDIRIEL (AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT), Le Maire de la Commune de Tchatibali, autorité Contractantelance, en procédure d'urgence, pour le compte de la Commune de Tchatibali, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les Installations de chantier,
- Les travaux de nettoyage et terrassements,
- Les ouvrages d'art.

3. Cout Prévisionnel

Pour un coût estimatif total de **vingt-sept millions (27 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, budget du **Ministère des Travaux Publics**, Exercice 2022, **IMPUTATION : IX05113, LIGNE 56 36 126 01 641370 523511 861, EXERCICE 2022**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tchatibali, à partir de 07 heures 30 à 15 heures 30.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de Tchatibali au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable de Cinquante mille **(50 000)** francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et (6) copies marqués comme tels, devra parvenir aux Services Techniques de la Commune au plus tard le **25 Aout 2022 à 14 heures**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° _07_/AONO/C- TCHATIBALI /CIPM-TR/2022 DU 28/07/2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES: TRONÇON1: AXE YOUAYE-MBOGUE-EP BINDIRIEL (3,5 KM); TRONÇON2: AXE LYCEE DE TCHATIBALI-TROKE; TRONÇON3: AXE LYCEE DE TCHATIBALI-BINDIRIEL (AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT), DANS LA COMMUNE DE TCHATIBALI, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Quatre (04) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de contrat.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **Cinq Cent quarante mille (540 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **25 Aout 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Maire de la Commune de Tchatibali, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoire****Pièces administratives**

pièces non conformes ;

a) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA** ;

d) N'avoir pas exécuté un marché de route **supérieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA**

e) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;

f) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

g) Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51)**.

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **51 critères essentiels** ci-dessous :

- Ø Présentation de l'offre (04 critères)
- Ø Le chiffre d'affaires (03 critères)
- Ø L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- Ø Les références de l'Entreprise (10 critères)
- Ø La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- Ø L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- Ø L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Tchatibali, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Tchatibali, à partir des 07 heures à 15 heures Tél/Fax 695549897.

TCHATI-BALI le 28 Juillet 2022

Le MAIRE

DOSEMBE Gilbert

COMMUNE DE GAROUA 2E

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05 BIS /AONO/CAGII /SG/ST/CIPM /2022 DU 25/07/2022 RELANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION AVEC CONSTRUCTION DES DALOT, DES VOIRIES AU QUARTIER MAROUARE (LOT 1) ET DES TRONÇONS: CARREFOUR 8 -ECOLE TECHNIQUE D'AGRICULTURE (LOT 2), HOTEL PLAZZA - PETIT PARIS (LOT 3), SABONGARI OURO LAWAN- ONTHOUGA (LOT 04), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUE. REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution Budgétaire au titre de l'exercice 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II relancé en procédure d'urgence relatif aux travaux de réhabilitation avec construction des dalots des voiries au quartier Marouaré (lot 1) , des tronçons : Carrefour 8 -Ecole Technique d'Agriculture (lot 2), Hôtel Plaza - Petit Paris (lot 3), Sabongari - Ouro Lawan - onthouga (lot 4), dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif. Ces prestations décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) sont les suivantes ;

- Installation de Chantier > Nettoyage
- Terrassements
- chaussées Assainissement
- Drainage
- Ouvrages d'Art
- Ouvrages hydrauliques.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels desdits travaux à l'issue des études préalables sont les suivants Cinquante-Cinq Million (55 000 000) F CFA (lot 1) ; trente million (30 000 000) F CFA (lot 2), nngt-cinq million (25 000 000) (lot 3) F CFA et vingt-cinq million (25 000 000) (lot 4) F CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Ans d'Appel d'Offres consistent en quatre (04) lots. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Financement

le projet est financé par le Budget d'Investissement Public (Bip) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Lot 1) et du Ministère des travaux publics (Lots 2,3,4) au titre de l'exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua II

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante Mille (60 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2^{ème} au trésor public le cas échéant, dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua au plus tard le 23/08/2022 à 10 heures précises et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05BIS/AONO/CAGII /SG/ST/CIPM /2022 DU 25/07/ 2022 RELANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIRIES A MAROUARE (LOT 1) ET DES TRONÇONS : CARREFOUR 8 -ECOLE TECHNIQUE D'AGRICULTURE (LOT 2), HOTEL PLAZZA - PETIT PARIS (LOT 3), SABONGARI - OURO LAWAN - ONTHOUGA (LOT 4), DANS LA COMR'UNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

A' n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par l'Autorité Contractant (AC) est de trois (03) mois par lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot de : un million cent mille (1 100 000) F CFA (lot 1) ; Six Cent Mille 600 000 F CFA (lot 2), Cinq Cents Mille (500 000 (lot 3 et 4)) F CFA, et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par un Organisme Financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO d'un montant par lot de un million cent mille (1100 00) F CFA (lot 1) ; Six Cents Mille 600 000 F CFA (lot 2), Cinq Cents Mille (500 000 (lot 3 F CFA et Cinq Cents Mille (500 000 (lot 4)) F CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs compétents. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré purement et simplement irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières et aura lieu le 23/08/2022 à 11 heures au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes : • 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

• 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

• 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

- Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1 Pièces administratives

- Non- conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée.

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) (soit 34 oui sur 48) ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues ;
- Omission d'un corps d'état à la fois dans le Bordereau de Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous détail des prix unitaires.

14.1.3 Offre financière

- Office incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;

14.3. Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 48 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;

- Expérience du personnel de l'entreprise sur 14 critères ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 14 critères ;

15. Attribution

- Méthodologie des travaux sur 11 critères :

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs.

• Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 6 critères ; Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 34 oui sur 48) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Commune d'Arrondissement de Garoua II.

GAROUA le 25 Juillet 2022

Le MAIRE

OUMAROU NÉE MITSÉ MADI

COMMUNE DE DEMBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/C-DEMBO/CIPM/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
RELATIF A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE PAR LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA
BÉNOUÉ, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Dembojance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune un appel d'offres national ouvert pour l'acquisition d'un camion benne par la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture des équipements, le transport, la manutention, la mise en service et la réception d'un camion benne à la Commune de Dembo.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel à l'issue des opérations à l'issue des études préalables est de Quatre Vingt-Cinq millions (85 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

La fourniture objet du présent marché est subdivisée en un lot unique

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des Travaux d'entretien routiers.

6. Financement

les travaux du présent-Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2022 REFERENCES BUDGETAIRE Autorisation de dépense : Imputation Budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel : 695 91 94 21

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Dembo, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille francs (80 000) francs CFA, payable à la Recette de la Commune de Dembo.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo au plus tard le 23/082022 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-DEMBO/CIPM/2022 DU 22/07/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE REUTIF A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE PAR LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Un Million Sept cent mille (1 700 000) Francs CFA un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure da la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 23/08/2022 à 11 heures précises dans la Salle des Actes de la Commune de Dembo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1. Principaux critères éliminatoires Il s'agit notamment:

- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure au seuil minimal de 70% requis ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années ;
- Offre financière incomplète ou non conforme ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Nombre des copies Insuffisantes.

14.2. Critères essentiels Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- la présentation de l'offre sur 3 critères ;
- l'expérience du fournisseur sur 2 critères ;
- les moyens logistiques sur 4 critères ;
- les moyens humains sur 2 critères ; a la capacité financière sur 2 critères ; a Clauses du marché sur 1 critère. L'évaluation sera faite en mode binaire (oui/non) ;

seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70 % des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière soit 10 oui sur les 14 possibles.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Dembo. Tel. 69591 94 21

DEMBO le 22 Juillet 2022

Le MAIRE

HAYATOU

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !